

L'Avenir

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

DE LYON



JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

ances anglaises.....la ligne 1 fr.
ames..... — 2 »
niques locales..... — 4 »
ances sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

Le porteur du journal d'hier
a le numéro

16,325

Le porteur du journal d'hier
a le numéro 16,325
Il est prié de se présenter rue
Quatre-Chapeaux, 11, pour
payer la somme de CENT
FRANCS, qui lui sera remise
en son bon de participation.

Les lecteurs, qui désirent participer
à nos bénéfices annuels et anticipés,
qui n'ont pas encore de BON DE
PARTICIPATION, sont priés de mettre
leur nom au bas de la 4^e page du
journal, de la couper et la remettre
à nos bureaux, rue Quatre-Cha-
peaux, 11, ou chez n'importe quel
commerçant de journaux,
qui sera remis en échange un BON
DE PARTICIPATION remboursable à

Cent Francs

Les lecteurs sont instamment priés
de conserver leur journal; tous les
soirs porteront un numéro d'or-
dres; tous les soirs un tirage aura
lieu dans mes bureaux; le porteur
du journal qui aura le numéro sorti
au tirage et aura rempli les condi-
tions stipulées plus haut, n'aura
plus qu'à se présenter muni de son BON
DE PARTICIPATION, qui lui sera rem-
boursé à Cent francs.
BARRAS.

Un accident survenu à la
maison de nos machines
a mis, à notre grand
regret, dans l'impossibilité de
paraître dimanche comme l'an-
née dernière nos affiches.
Nous avons pris aussitôt
des mesures de précau-
tions pour prévenir désormais
toute entrave à la marche
régulière et ponctuelle de notre
journal.
Nos efforts tendent à mériter l'accueil sym-
patique que la démocratie
française a bien voulu nous
accorder dès nos débuts.

ALLIANCE ALLEMANDE

Il commence par déclarer sans em-
baras que je ne suis pas chauvin le
monde.
C'est de ceux qui recevaient les
gardes policières sur les boulevards
parisiens en août 1870, parce qu'ils
avaient l'audace de crier : Vive la
France ! ce qui ne m'a pas empêché ensuite
de sauter sur un fusil pour répondre à
l'agresseur.
Cette contradiction dans les actes
est qu'apparente; il ne faut pas con-
fondre chauvinisme et patriotisme.

Le patriote défend son pays comme
c'est son droit et son devoir; le chau-
vin ne sert la plupart du temps qu'à le
compromettre.

Quatorze ans à peine nous séparent
de l'invasion prussienne, que nous de-
vons à l'habileté — soi-disant patrioti-
que — de messieurs les chauvins,
mais dont ils n'ont pas été seuls, mal-
heureusement, à supporter les désas-
treuses conséquences.

Jusqu'à présent, on ne parlait guère
que de revanche, et voici que soudain
la possibilité d'une alliance avec les
envahisseurs commence à poindre à
l'horizon diplomatique.

Oh! l'on ne prononce pas encore le
mot, on se contente de laisser timide-
ment entrevoir la possibilité de la
chose. La vertueuse pudibonderie des
journaux officiels ne leur permet pas
plus de franchise.

On veut d'abord tâter le terrain,
préparer l'opinion. Que vont dire les
paladins de la revanche, M. Déroulède
et ses amis?

Mais pourquoi ce revirement subit?
Les Allemands nous auraient-ils rendu
nos deux provinces et nos cinq mil-
liards?

Point; mais nos voisins d'outre-
Manche se mettent en travers des pro-
jets de M. Jules Ferry. Voilà pour-
quoi les journaux, qui naguère n'a-
vaient pas assez de louanges ni de fleurs
pour en couvrir la tête du prince de
Galles et celle de son auguste mère,
se répandent aujourd'hui en invectives
pleines d'amertume contre leurs idoles
d'hier.

La libérale Angleterre est rede-
venue la perfide Albion, et c'est à
l'Allemagne que M. Jules Ferry dé-
cerne aujourd'hui la pomme de la
loyauté.

Jules le conquérant « pacifique »,
qui fait la guerre sans la déclarer et qui
ne demande que « l'occupation paisi-
ble du Tonkin », fronce les sourcils
aux critiques de l'Angleterre et prête
une oreille bienveillante aux encourage-
ments de l'Allemagne. Et comme
Jules est le maître, il faudra bien que
la volonté de Jules soit faite.

Jules le prudent ne convoque pas les
Chambres, parce qu'il a peur des im-
prudences de l'opposition et des regrets
que celle-ci en pourrait avoir. On ne
pousse pas plus loin la prévoyance
paternelle, et il faut avoir réellement
le caractère mal fait pour regimber
sous une tutelle aussi bienveillante.

C'est ce que s'évertuent à nous faire
comprendre les organes du ministère
dont les colonnes sont remplies de ci-
tations de journaux allemands émi-
nemment sympathiques à la politique
du cabinet.

Lisez ce passage extrait d'un article
publié par la *Post*, de Berlin, à la date
du 28 août :

Si la France acceptait la médiation d'une
autre puissance, les Chinois croiraient que
la France ne se sent pas en état d'achever
avec ses propres forces l'entreprise, qu'elle
a commencée dans le Tonkin et l'Annam.
Cette question aurait pour conséquence de
continuelles intrigues des Chinois dans
l'Annam, et les Chinois agiraient de telle
façon, en ce qui concerne les avantages
commerciaux auxquels la France a droit
d'après le dernier traité, qu'il en resterait
moins que rien.

En mettant la main sur l'Annam, la
France a mis la main sur la Chine. Si elle
retirait cette main, elle renoncerait à une
grande partie des trésors que des événe-
ments qui se préparent sans cesse et sont
imminents livreront nécessairement aux
peuples civilisés.

Les hommes d'Etat français comprennent
cet état de choses, et c'est parce qu'ils le
comprennent qu'ils ont gardé l'Annam avec
tant d'opiniâtreté; ils n'y ont pas tenu à
cause des richesses minérales du Tonkin,
qu'on n'a pas même commencé à recueillir.

Si les hommes d'Etat français veulent
être, d'une manière durable, maîtres de
l'avenir de la Chine, il faut qu'ils remplis-
sent une tâche à l'exécution de laquelle ils
seront obligés de préparer tout ce qui com-
pose l'Etat français.

Pour accomplir cette tâche, il faudra
adopter une politique extérieure spéciale et
même une constitution intérieure spéciale;
car, pour les œuvres de ce genre, il faut
non seulement avoir une situation stable et
se préparer de longue main, mais aussi
jouir d'une grande liberté d'action au mo-
ment décisif.

Que dites-vous de ce conseil : adop-
ter une politique extérieure spéciale et
même une constitution intérieure spé-
ciale, afin d'avoir une situation stable
et de jouir d'une grande liberté d'ac-
tion?

Ne vous semble-t-il pas, comme à
moi, qu'il ne nous reste plus qu'à pro-
clamer roi M. Jules Ferry, sous le nom
de Jules-le-Conquérant, et à lui donner
carte blanche tant pour ce qui concerne
la politique extérieure que pour ce qui
a trait à la constitution intérieure?

Il n'y aurait pas à la vérité grand
chose de changé; mais, au moins, ce
serait moins hypocrite.

Ah ça! Français, mes frères, pour-
quoi diable avons-nous fait la Révo-
lution?

DÉSIRÉ MAGNIEN.

ARTICLE 9 DE LA CONSTITUTION

Le président de la République ne
peut déclarer la guerre sans l'assen-
timent préalable des deux Cham-
bres

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le général Wolseley et M. Northbrook sont
partis dans la soirée pour l'Egypte, passant par
Vienna et Trieste.

Suivant une dépêche du mudir de Dongola,
le général Gordon aurait des vivres seulement
jusqu'au 15 novembre; la nouvelle n'est pas
officielle.

Le *Times* apprend de Fou Tchou, à la date
du 31 août, que l'amiral Dowel est près de la
pagode; les Chinois ont tiré sur lui; le consul

anglais s'échappa difficilement de chez le vice-
roi, il dut se revêtir d'un costume chinois

Le même journal apprend de Hong-Kong,
en date du 31 août, que les Chinois ont payé
intégralement les indemnités réclamées pour
les dégâts qu'ils ont commis sur les con-
cessions après le bombardement de Fou-
Tcheou.

On écrit de Calcutta que la guerre franco-
chinoise a produit un effet désastreux sur les
manufactures de coton de Bombay. Les actions
de ces établissements ont baissé considéra-
blement.

L'insurrection fomentée dans l'Yemen par
des agents du madhi prend des proportions
qui inquiètent le gouvernement.

Des renforts considérables vont être envoyés
aux garnisons turques de cette province.

M. Ferry a été avisé que le gouvernement
russe avait refusé l'autorisation de publier à
un journal destiné à appuyer le parti belli-
queux de la Chine.

Le suicide du socialiste Hartmann est dé-
menti par les gazettes d'Allemagne.

CONSTITUTION DE L'AN III

Toute révolution qui n'a pas pour but
d'améliorer profondément le sort du peuple
est un crime remplaçant un autre crime.

Lettre Parisienne

La grosse question du jour, est-il besoin
de le dire, est toujours l'affaire chinoise,
qui tend toujours de plus en plus à devenir
l'affaire politique, jusqu'au point où M.
Jules Ferry voudra bien nous permettre de
l'appeler par son véritable nom, c'est-à-dire
la guerre franco-chinoise.

Dans les cercles, dans les salons, sur les
boulevards, on ne s'entretient que de
comment dirai-je? victoire est un mot im-
propre, puisque nous ne sommes pas en
guerre. — Ah! m'y voici : on ne s'entretient
que du succès avec lequel l'amiral
Courbet vient d'adresser aux Chinois quel-
ques représailles sous forme de coups d'un
certain calibre.

Les dites prunes auraient même, paraît-il,
donné quelque peu à réfléchir aux Chinois.
Quel sera le résultat de ces réflexions et à
quel nouvel échange de bons procédés
vont-elles donner lieu? *That is the question.*

En attendant, le ministère triomphe
bruyamment, parce que des soldats et des
marins français se sont bien et vaillamment
battus, comme si les soldats de la France
étaient les soldats du ministère, et comme
si notre bravoure nationale avait attendu,
pour se produire et pour éclater aux yeux
de l'univers, que M. Jules Ferry ait troqué
sa serviette d'avocat contre un portefeuille
de ministre.

Cet homme est immense, comme dirait
Baron, des Variétés, et si ses folies ne ris-
quaient pas de nous coûter aussi cher, on
se trouverait complètement désarmé, tan-
tôt par ses excès d'audace, tantôt par ses
excès de naïveté.

La Constitution n'existe pas pour lui, c'est
une affaire convenue, et il lui passe la jambe
comme un jour sa majorité la lui passera à
lui Jules, tout ministre qu'il est.

Mais où cet homme phénomène révèle
un autre de ses côtés étranges, c'est quand
il s'approche aux radicaux leur animosité
contre le ministère, sous prétexte que c'est
le ministère qui tient en mains « le drapeau
national ».

Mais, naïf et dangereux Vosgien, c'est
précisément ce que nous ne voulons pas.

Le drapeau national est à la nation, c'est entre ses mains puissantes qu'il doit rester. Vous le lui avez pas saps-la consulter, vous le lui avez pas saps-la consulter.

On ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer de la naïveté ou de l'audace de ce raisonnement.

Voici une nation qui a la prétention d'être maîtresse de ses destinées; elle veut exercer sa souveraineté d'une façon effective, c'est passé dans ses mœurs et c'est inscrit dans ses lois.

Un homme se dresse et dit : « Je m'y oppose, la nation fera ce que je voudrai. » Et saisissant le drapeau national, il le va planter quelque part; après quoi, s'adressant à la nation, il s'écrie : « Viens défendre ton drapeau, viens défendre ton honneur ! »

Un tel homme ne peut être qu'un fou ou un criminel, ou, ce qui se voit souvent, les deux à la fois.

Dans tous les cas, c'est un maniaque d'autant plus dangereux qu'il n'entend pas être surveillé.

L'Extrême gauche n'a-t-elle pas eu l'audace de se réunir samedi soir pour discuter sur des mesures à prendre en présence de la situation actuelle ?

Vous comprenez que les journaux ministériels n'ont pas assez de railleries à l'adresse de ces députés, qui ont la prétention de s'occuper des intérêts de leurs commettants, comme si le dieu Jules Ferry n'était pas là pour tout prévoir et tout diriger; comme si une volonté quelle qu'elle soit, fût-elle celle de la nation, pouvait prévaloir contre sa toute puissance.

Alors donc ! Ces gens d'Extrême gauche, en vérité, n'entendent rien en matière de gouvernement.

La République française va plus loin, elle trouve la déclaration de l'Extrême gauche « inconvenante et ridicule »; elle a l'impudence d'affirmer que M. Jules Grévy sera de cet avis !

Ainsi, des représentants du peuple se réunissent dans une circonstance grave, ils décident qu'ils s'adresseront au président de la République pour empêcher que la Constitution ne soit plus longtemps violée et la souveraineté du peuple méprisée et foulée aux pieds, et les républicains de la République française, trouvent cela « inconvenant et ridicule » !

On croit rêver en entendant traiter le suffrage universel avec un tel sans façon et l'on se demande avec inquiétude quelles surprises ces tendances anti-démocratiques nous réservent pour l'avenir.

Le ministère fait grand bruit des gages qu'il a l'intention d'exiger des Chinois de l'extérieur; le suffrage universel n'aurait peut-être pas tort d'exiger certains gages des Chinois de l'intérieur.

L'AVENIR.

Car ils ne l'emportent que dans le Parlement, et l'agitation du pays doit leur prouver qu'ils n'ont pas ramené l'opinion de leur côté. Des orateurs considérables ont parlé : tels que Rolin-Jacquemyns, les Frère-Orban, des modérés; puis, tout à coup, ils ont présenté leur attitude aux dernières élections. Et leurs discours ont porté.

Non sur le ministère, il est vrai. La nouvelle coterie, toute fière d'un triomphe aussi passager qu'inspire, joue à l'arrogance, défie l'opposition; et quand M. Piremez, par exemple, prononce le mot de conciliation, elle lui répond par des impertinences. Tant mieux pour la Belgique. Cette obstination peut la sauver du régime des piétons. La révolte est droit contre des outrecuidances pareilles, et le pays, lassé, sentira bien la nécessité de se tourner vers l'unique parti qui puisse le tirer de l'abîme, le parti radical, qui se forme, se développe et se fortifie. Les libéraux eux-mêmes, si coupables dans la précédente campagne, chercheront là un refuge et leur salut.

AU TONKIN

L'Escadre de l'Extrême-Orient

Les divisions navales de Chine et du Tonkin formeront, à l'avenir, une escadre appelée escadre de l'Extrême-Orient, comprenant les cuirassés : *Bayard*, *La Galissonnière*, *Triomphante*, *Albatros*; les croiseurs : *Duguay-Trouin*, *D'Esclapart*, *Nielly*, *Villars*, *Champain*, *Château-Kenault*; les éclaireurs d'escadre : *Ecureuil*, *Rigault-de-Genouilly*, *Hamel*, *Volta*; l'avisotransport : *Drac*; les canonnières de station : *Aspic*, *Kutin*, *Lynx*, *Vipère*; les torpilleurs n°s 45 et 46 et le transport *Nive*.

On croit que la destination de l'escadre de l'amiral Courbet est Canton; mais l'on ne sait rien de positif à ce sujet.

LES OFFICIERS TUÉS ET BLESSÉS

Les noms de l'officier tué et des officiers blessés à Fou Tchou sont arrivés par télégramme de l'amiral Courbet au ministère de la marine.

Il a été immédiatement donné avis aux familles.

L'officier tué, dont le nom a été communiqué à la famille, est un lieutenant de vaisseau, fils d'un ancien officier général de la marine.

L'officier supérieur est un capitaine de frigate et les quatre officiers subalternes comprennent deux lieutenants de vaisseau et deux enseignes.

L'officier blessé grièvement est un des lieutenants de vaisseau. Sa blessure ne présente cependant aucun caractère de gravité exceptionnelle.

LE RAPPEL DU GÉNÉRAL MILLOT

Voici la version officielle, donnée par l'Agence Havas, du rappel du général MilLOT.

Le ministre de la marine a reçu du général MilLOT le télégramme suivant :

Je souffre d'attaques nerveuses et sanguines qui ne me permettent pas d'assumer plus longtemps la responsabilité de mon commandement. Je vous prie de m'en relever.

Le ministre de la marine a répondu :

Le gouvernement regrette que votre état de santé ne vous permette plus de conserver vo-

tre position et vous autorise à rentrer en France. Le général Brière de l'Isle prendra provisoirement le commandement en chef.

MADAGASCAR

La nouvelle donnée par quelques journaux de l'occupation, par ordre de l'amiral Miot, de la baie de Diego-Suarez, au nord de Madagascar, est tout au moins prématurée.

Il est possible qu'un navire de la division navale ait reconnu la position, mais sans faire acte d'occupation et sans débarquer de troupes.

INFORMATIONS

Si M. Ferry avait été de bonne foi, et si ses agents l'avaient bien informé, il aurait pu, dès le 11 juillet, annoncer aux Chambres que l'attitude de la Chine devenait menaçante. Voici, en effet, ce que dit un journal publié à Shanghai à cette date, et que nous a apporté la dernière malle anglaise :

« Le gouverneur de Yun-Nan vient de transporter son quartier général à Lao-Kai, au Tonkin, et ses troupes vont occuper plusieurs points de ce pays. Des renforts nombreux lui sont envoyés de tous les coins de l'empire, et il ne cesse de recevoir des lettres de félicitation des membres du parti de la guerre. »

La Loterie des Arts Déc ratifiés

On a enfin pris une décision. Un nouveau tirage aura lieu; les conditions en ont été ainsi fixées avec l'autorisation du gouvernement :

1° Le tirage des lots formant un total de 770,000 francs échus le 31 juillet à l'œuvre des Arts décoratifs aura lieu le 31 décembre 1884; 2° Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets restants, qui sont mis en vente à partir de ce jour;

3° Le jour du tirage, les numéros correspondant à des billets non vendus seront immédiatement annulés en séance, pour ne laisser participer aux chances de tirage que les seuls billets placés.

Voici la numération des lots : un lot de 500 mille fr.; un de 100,000 fr.; un de 50,000 fr.; deux de 25,000 fr.; un de 10,000 fr.; vingt de 1,000 fr.; quatre-vingts de 500 francs.

LA FAMILLE ROYALE

Les princes qui appartiennent à la Maison de France, la vraie, — celle qui n'est pas au coin du quai, — font des fêtes.

Il paraît, en effet, que le duc et la duchesse de Chartres, le prince et la princesse de Joinville, le duc d'Alençon, le duc de Saxe-Cobourg, etc., chouchoute, sont en ce moment en Autriche.

Quant à S. M. Philippe VII, le roi de Bavière, du saucissonnier Chesnelong, de Bocher, l'avocat des « pauvres » et de Lavedan, il a quitté Paris avant-hier pour se rendre au château d'Eu.

Seul, le duc d'Anjou n'a pas bougé de Châtouilly. On affirme que le prince-général académicien travaille en ce moment à son grand ouvrage sur *l'Utilité des espagnolettes*, qui est plus généralement connu sous le titre de *Histoire des princes de la maison de Condé*.

Et allez donc, les royalistes, battez en cadence les blancs d'Eu et les blancs d'Espagne, cela fait un excellent mastic royal.

INCENDIE

De la rue des Prêcheurs

Samedi soir, à dix heures, le quartier Halles et de la rue Saint-Denis, à Paris, mis en émoi par une violente explosion qui a produit rue des Prêcheurs, au coin de la rue Saint-Denis.

La conduite d'eau mise à découvert par ces travaux s'est rompue et une colonne d'eau est montée jusqu'au quatrième étage de la rue des Prêcheurs, angle de la rue Saint-Denis.

Les pompiers, prévenus à la hâte, arrivés aussitôt. Peu après, la conduite de gaz a été découverte par les travaux d'égout, rompait par suite des affouillements et se détachait et une colonne de gaz enflammé se produisait l'alarme dans le quartier.

On fit aussitôt prévenir la Compagnie de gaz, qui arriva à onze heures du soir avec une voiture de secours et une équipe de vriers.

M. Constantin, chef du matériel de la Compagnie du gaz, de concert avec M. le lieutenant-colonel des pompiers, prit la direction des secours et à minuit vingt-huit les conduites de gaz étaient coupées et le quartier plongé dans une complète obscurité.

Faute d'aliments, le feu s'éteignit et les pompiers dégagèrent aussitôt les madriers, poutres et matériaux des travaux, qui commencent à brûler.

A trois heures du matin, tout était terminé. Les dégâts matériels sont insignifiants; il y a malheureusement des morts à déplorer.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Le Bois d'Oingt. — Les membres de la Bibliothèque populaire du Bois d'Oingt sont réunis en assemblée générale le 17 août; la séance était présidée par M. Gouyon, président sortant.

M. le président fait d'abord l'éloge de M. Ravrot et Pompaour, deux sociétaires décédés dans l'année. Puis il expose que, par un don du ministre de l'instruction publique et de la générosité de divers citoyens, la bibliothèque s'est enrichie d'un assez grand nombre de volumes nouveaux.

L'assemblée approuve ensuite les comptes que lui présente son trésorier, comptes qui blissent un excédent de recettes de 1,100 fr.

Enfin, l'assemblée passe à l'élection des membres composant son bureau et la commission du choix des livres, et, en terminant, décide que sa fête annuelle devra avoir lieu le 20 ou le 27 octobre.

Le Bibliothécaire, BARRÉ.

Les Fêtes de Belfort

Le monument élevé à la mémoire de M. de Belfort a été inauguré, dimanche, à Belfort, au milieu d'une foule nombreuse et très sympathique, à laquelle ont pris part un grand nombre de délégations de France entière et de l'armée.

— Douleureuse coïncidence : La France honorait hier un homme de guerre, un républicain héroïque, et Bazaine, le traître de Metz, corrigeait à Metz les épreuves de sa biographie justificative sur les événements de la guerre terrible !!!

FEUILLETON DE L'AVENIR (2)

LE PALEFRENIER

CHAPITRE PREMIER

RUE DE LA CHAISE

Un peu avant deux heures, apparut sur le pavé une grande et mince jeune fille enroulée dans une robe de drap vert foncé, taillée tout d'une venue; c'était Yvonne de Curval. Le blond de ses cheveux était pâle à se confondre avec le blanc de l'épiderme. Ses yeux, d'une douceur impérieuse, avaient les reflets bleus changeants de cette pierre des Alpes appelée labrador. Ses manches étroites, collées à ses bras flexibles, l'amincissaient encore. L'encre, ou l'anémie, donnait au contour de son visage une sorte de rigidité devenue assez inquiétante pour qu'on lui ordonnât une cure d'équitation, ce remède à deux fins qu'on emploie pour faire engraisser les femmes trop maigres et maigrir les femmes trop grasses.

Le piqueur s'élança au devant d'Yvonne,

qui, au moment de monter dans le coupé, voulut essayer la jument dans la cour. Il fit signe à François, adossé à la porte de l'écurie, son bonnet sur les yeux et ses pieds dans ses sabots, d'aller chercher les deux chevaux qu'on lui avait recommandé de tenir sellés dans leurs box respectifs; mais François jouait décidément de malheur. Quand il les amena à la lumière du dehors, mademoiselle de Curval et le domestique s'aperçurent que la selle de femme était sur le dos de Pierrot et la selle d'homme sur celui de Carmen.

Yvonne éclata de rire, et le piqueur éclata en invectives.

Quant au garçon d'écurie, il se contenta d'exprimer sa déconvenue par un sourire d'ahurissement.

— Allons ! fit le piqueur, se contenant par respect pour sa châtelaine, desellez ces chevaux, je les sellerai moi-même.

François ne bougea pas.

— Ah ça ! allez-vous faire ce qu'on vous commande ? reprit ce supérieur froissé dans la dignité de son grade.

François ne bougea pas.

— Mademoiselle voudra bien pardonner... murmura le piqueur. Il est gris, probablement.

— En ce cas, ne nous occupons plus de lui, dit Yvonne. Appelez le valet de chambre et faites la besogne à vous deux.

Mais le valet de chambre déjeunait sans doute encore. Le piqueur impatienté s'approcha de Carmen pour lui enlever à lui tout seul son harnais. François s'avança alors du côté gauche, que le marquis appelait le côté montoir, et mit sa main sale sur les guides, qu'il maintint résolument.

— Il ne faut pas que mademoiselle monte cette jument, dit-il.

— Comment ! il ne faut pas !... c'est trop fort !... Et pourquoi cela ?

— Parce qu'elle est vicieuse, répondit François.

— Vicieuse ! Carmen vicieuse ! s'exclama le piqueur. Et moi qui l'ai essayée encore tout l'heure ! Elle a le trot égal, l'allure solide. Et puis où as-tu bien pu apprendre à connaître si un cheval est vicieux ou non ?

Et il fit mine de détacher la sous-ventrière. Mais le garçon d'écurie lui prit le poignet et le repoussa, en s'écriant encore d'une voix plus vibrante :

— Il ne faut pas que mademoiselle monte cette sale bête !

— Que nous veut-il ? Il a l'air furieux ! s'écria Yvonne effarouchée. Papa ! papa !

Le marquis passa la tête par un œil-de-bœuf qui surmontait la porte d'entrée.

— Papa, reprit la jeune fille, c'est le palefrenier qui a sellé Pierrot pour moi au lieu de Carmen et qui refuse absolument de réparer sa maladresse.

— Très bien ! je le chasse, riposta le marquis. Partez et tout de suite. J'ai vu ce matin qu'il cherchait à se faire repayer.

Il était clair qu'en effet François brigait l'honneur d'être mis dehors, car il s'accrochait au mur comme un homme qui a pris une branlable résolution de ne pas obéir.

Le piqueur mit un peu de temps à charger les selles de dos, et, pendant toute la durée de l'opération, François tourna autour de Carmen, l'examinant au boulet, la croupe, entre les deux oreilles, au poitrail.

— Non ! fit-il tout à coup, c'est impossible !

Et se tournant vers Yvonne, il lui dit d'une voix tremblante, oubliant de lui parler à la troisième personne :

— Mademoiselle, je vous en supplie, ne vous risquez pas sur cette jument. Elle est vicieuse et déformée. Je voulais en faire l'observation à M. le marquis quand il l'a achetée il y a quinze jours, mais je n'ai pas osé. Aujourd'hui, il s'agit d'empêcher un accident qui peut être grave. Par grâce écoutez-moi, mademoiselle !

Yvonne et le marquis furent extrêmement étonnés d'entendre ce flot verbeux sortir de la bouche d'un paysan, qui ne l'avait pas ouverte depuis trois mois qu'il habitait.

CLÉRICAUX ET FRANCS-MAÇONS

Le fleur Caverot, cardinal-archevêque de Lyon, jaloux sans doute des lauriers de son supérieur hiérarchique — Léon XIII pour les dames — s'est amusé, lui aussi, à fulminer contre les francs-maçons. C'est dans une deuxième lettre pastorale, envoyée aux curés du diocèse de Lyon, que figurent les injures adressées par ledit Caverot aux adeptes du Grand-Orient.

On nous assure que les enfants du grand architecte de l'univers se disposent à abjurer coram populo.

CALOMNIE

Un article des plus malveillants a paru hier dans un journal réactionnaire de notre ville, concernant à sa guise la cavalcade organisée dans le 6^e arrondissement par de dévoués habitants de ce quartier populaire et démocratique.

Le caractère réel de cette fête de bienfaisance a été complètement dénaturé par notre confrère, et nous le regrettons, étant donné que l'initiative de cette généreuse entreprise était l'œuvre d'honorables commerçants, ne visant d'autre but que celui de la philanthropie, cherchant par tous les moyens à soulager les nombreuses infortunes que le choléra a fait naître dans le Midi.

Quand il s'agit d'apaiser des souffrances aussi grandes que celles que le terrible fléau a fait naître dans la région du midi de la France, il est douloureux de voir un organe, à quelque opinion qu'il appartienne, critiquer, balayer et outrager des citoyens qui sacrifient leur temps et leur argent au soulagement de ces grandes misères existantes.

Quand on est Français, on ne se divise pas sur le sentiment de la solidarité; le malheur public n'a pas d'opinion.

L'indignation des organisateurs de la cavalcade du 6^e arrondissement est pleinement partagée par nous, et nous croyons être sûrs que l'opinion publique sera avec nous.

J.-B.-A. P.

CAVALCADE - FESTIVAL

des Brotteaux

Lyon était hier aux Brotteaux.

En effet, dès une heure, une foule énorme était massée sur tout le parcours que devait suivre la cavalcade.

Le Cortège

Le cortège, qui s'est formé à l'entrée du parc à 1 heure, s'est mis en marche d'après l'ordre qui suit :

D'abord les sociétés musicales la Laborieuse, le char des Bénévoles de trompe, les enfants de Lyon, l'Union musicale italienne, qui a été fort applaudie pour l'exécution de nos hymnes nationaux, l'Union lyrique. Puis venait l'Union musicale lyonnaise, société formée depuis deux mois à peine, sous l'habile direction de MM. Pillot et Bardonnet et qui a obtenu deux prix au concours de S.-Chamond, a été de la part de la population l'objet de marques de sympathies qui se sont transformées en une avalanche de bouquets. En effet cette société en a recueilli plusieurs sur son passage.

Le cortège se continuait par les enfants de

Perrache, la société de gymnastique l'Avenir et l'Echo lyonnais.

Puis un groupe de sapeurs et tambours, le maire, le garde-champêtre et un pompier représentant l'époque de 93.

Après les autorités venaient les chars.

Les Chars

1^o Le Char des Quêteuses, grande corbeille entourée de jeunes filles vêtues aux couleurs de la nation;

2^o Le Char de Bacchus, mis gracieusement à la disposition de la commission par la chambre syndicale des tonneliers;

3^o Le char de la Société maritime de sauvetage mobile du Rhône, grand bateau traîné par 4 chevaux de remonte et monté par le commandant Favre; ce char était suivi par un autre de la même Société portant les agrès de sauvetage.

4^o Le char de la Ville de Lyon, surmonté d'un buste de la ville dû à M. Flory Besson; ce char, entouré de palmiers et de gaze aux couleurs nationales, était charmant.

5^o Le cortège était fermé par le char de la Nation protégeant les orphelins.

Tout le cortège était entouré d'enfants du bataillon scolaire et de quêteurs vêtus en mousquetaires, pierrots, etc.

Nous avons remarqué, parmi ces derniers, un Camille Desmoulin très bien réuni; une grenouille montée sur un tricycle a vraiment amusé la foule.

L'Itinéraire

Partie de l'entrée du parc, la cavalcade a successivement parcouru les quais du Rhône, le cours Lafayette, la rue Moncey, le boulevard du Nord, le cours Viton, le cours Morand, puis l'avenue de Saxe. Sur tout le parcours, la foule avait envahi les trottoirs, et ce n'était qu'à grand peine que le cortège pouvait se frayer un passage.

La Soirée

A cinq heures, la Société de gymnastique l'Avenir s'est livrée, sur la place Saint-Pothin, à de beaux exercices de gymnastique avec les médailles des Sociétés l'Union musicale italienne et l'Union musicale lyonnaise, qui ont été fort applaudies.

La soirée s'est continuée par un splendide concert auquel ont pris part la fanfare des Sapeurs-Pompiers, fort applaudie pour son exécution de la Marseillaise, et toutes les sociétés énumérées dans le cortège.

Ce concert, très animé, s'est terminé fort tard et une queue a été faite, non pour les pompiers victimes de la rue Centrale, mais pour les incendies, le commandant Pirat ayant prétendu que les pompiers avaient reçu suffisamment.

La quête a été, autant qu'il nous a été permis d'en juger, très fructueuse, et les malheureux ont été secourus dans une très large mesure.

Le tirage de la tombola qui devait se faire hier a été renvoyé à 2 heures, dimanche prochain, à la salle de l'Alcazar, où aura lieu une fête musicale.

En somme, très bonne journée, où la population lyonnaise a montré une fois de plus que son mot de « solidarité » n'était pas un vain mot.

Messieurs les voleurs

Pendant que la population était occupée à suivre les différentes parties du programme de la fête, messieurs les voleurs ne chômaient pas.

En effet, deux personnes ont été volées pendant la fête, ce sont :

1^o Une dame qui a été soulagée sur la place Saint-Pothin d'un superbe bracelet.

2^o M. Louis, tonnelier, demeurant rue Mo-

lière, 70, a eu son porte-monnaie, contenant 20 f., volé sur le cours Lafayette, au moment du passage de la cavalcade.

VEYRET.

A TRAVERS LYON

Les libraires ou marchands de journaux qui sont possesseurs de promesses d'achat signées sont priés de les rapporter au bureau de vente, rue Quatre-Chapeaux, 11.

Mort dans un Restaurant. — Hier, à onze heures et demie, le nommé Collatz, ouvrier peulier, âgé de trente-cinq ans, allait prendre son repas au Rendez-vous des Savoisiens, rue M. lière, 58, à peine avait-il mangé une bouchée qu'il tomba inanimé.

Tous les soins qui lui furent prodigués par le docteur Rougier, M. Prince, pharmacien, et le pompier Ferraudurent inutiles.

N'ayant pas sa famille à Lyon, son cadavre a été transporté à la Morgue.

La mort est attribuée à la rupture d'un anévrisme.

Sur la voie publique. — Hier, à six heures, le nommé Ramon, âgé de 41 ans, demeurant rue Bourbon, 13, est tombé de faiblesse sur le pont Morand. Il a reçu des soins à la pharmacie Baucher, place de la Comédie, et a pu seul regagner son domicile.

Vpl. Hier, à onze heures et demie, la nommée Louise Jartamont, cuisinière, âgée de quarante-deux ans, a été écrasée par un vol de dix-huit francs, commis au préjudice de Mme Gueydon, demeurant rue Grôlée.

Prise des Douleurs. — Hier, à cinq heures, la nommée Claire Bardot, âgée de dix-neuf ans, a été prise des douleurs de l'enfantement dans la rue Pierre Cornille.

Elle a mis au monde un beau garçon; la mère et l'enfant ont été conduits en voiture à la Charité.

Cheval emporté. — Hier, à 6 heures du matin, le cheval d'une jardinière s'est emporté en face le n° 31 du quai St-Vincent.

Le conducteur le nommé Peillon, demeurant à Dardilly, projeté à terre, a été relevé sans aucun mal. Une dame Girard, atteinte par le braconnier, est tombée évanouie; elle a reçu des soins à l'épicerie Colandre.

Vol de soie. — Le service de la sûreté a procédé hier à l'arrestation du nommé Alexandre Allègre, moulinier, demeurant rue Louis-Bland, 77.

Il a été écroué pour complicité de vol de soie.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Attaque nocturne. — Hier, à 11 heures du soir, le nommé Gabriel Morissot, maçon, demeurant rue de l'Épée, 11, s'est présenté à la caserne des gardiens de la paix du cours Gambetta, se disant avoir été victime d'une attaque nocturne.

Il a pu désigner les individus qui l'avaient frappé.

Conduit à l'Hôtel-Dieu, on a reconnu qu'il avait reçu une blessure assez grave à la tête et une autre à l'œil.

La chambre syndicale des ouvriers tôliers et fumistes nous prie d'annoncer que tous les ouvriers de cette corporation sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 7 septembre, à 2 heures du soir, café Gamet, rue de Chartres, 8.

Ordre du jour :

Nomination de l'administration de la Chambre syndicale. Adhésion et cotisations.

Le secrétaire,

JULES ROCHERON.

Fête du Sou des Ecoles

Dimanche 14 septembre, au café Clémenceau, aux Charpenne, grande fête organisée par la commission de liquidation du Sou des écoles.

Cette fête obtiendra, nous l'espérons, un grand succès.

A 8 heures, grand assaut de boules; de beaux lots seront décernés aux vainqueurs.

Après l'assaut de boules, concert suivi de bal.

Le prix des billets, pour toute la durée de la fête, est fixé à 25 centimes.

PRINCIPAUX DÉPÔTS DE BILLET

Premier arrondissement. — Desmard, rue Diderot, 4; Dejean, place Colbert, 7; l'Association la Ruche, rue Imbert-Colomès, 13-15.

Deuxième arrondissement. — Café Ruet, rue de la Barre, 16; Baudot, cours Charlemagne, n° 1.

Troisième arrondissement. — Gachet, cours de la Liberté, 89; Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 5; Caniviat, cours Gambetta, 92; Kramer, rue Duguesclin, 244; Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.

Quatrième arrondissement. — Mine Garnier, rue Célus, 8; Cercle de l'Union sociale, place de la Croix-Rousse, 3; Association, rue des Gloriettes, 5; Café de la Perle, place de la Croix-Rousse, 8; David, rue de Belvoir, 7.

Cinquième arrondissement. — Thévenet, libraire, rue de Bourgogne, 9; Vaise; café Revol, aux Aqueducs, à Saint-Just; café Buisson, rue Ferrachat, 4; à Saint-Georges; Parret, rue de la Fronde, 2; à Saint-Jean.

Sixième arrondissement. — Café Kavel, rue de Seze, 90; café Clémenceau, près de la gare de Genève.

Villeurbanne. — Devèze, épicerie, Grande-Rue des Charpenne; Laforest, resorateur, Grande-Rue des Charpenne; Fays, pharmacien, route de Cremieux; Dubois, cafetier, place de la Mairie.

Les personnes qui voudront offrir des lots pour la tombola peuvent les faire parvenir aux adresses ci-dessus.

Les membres de la commission sont convoqués pour lundi, 1^{er} septembre, à huit heures, chez le citoyen Gachet.

Appel aux ouvriers sans travail

Grande réunion publique, jeudi matin, à neuf heures, salle de la Perle, 8, place de la Croix-Rousse.

ORDRE DU JOUR :

1^o Discussion sur la crise actuelle ayant pour auxiliaires la guerre d'aventure et le choléra asiatique.

2^o Discussion sur les moyens à prendre pour conjurer le plus promptement possible, la coalition de ces trois épouvantables fléaux.

La Commission.

Nota. — Tous les élus et représentants de la presse sont invités.

AVIS

Aux Cordonniers de la ville de Lyon

Tous les ouvriers cordonniers sont convoqués à une réunion générale le dimanche 7 septembre à 3 heures du soir, salle de l'Alcazar, rue de Seze, 34.

ORDRE DU JOUR : Organisation du bal de la corporation.

Du moment où c'est de peur qu'il ne m'arrive malheur, dit Yvonne en riant, nous ne pouvons pas lui en vouloir. Papa, tu me promets de ne pas le renvoyer.

Mais le marquis était vexé de l'appréciation brutale d'un simple garçon d'écurie sur une bête qu'il avait payée très cher et qu'il considérait comme une des perles de sa collection.

— Ce qu'il a dit, ce n'est pas par bonté, c'est par insolence, dit-il. Traiter Carmen de cette façon-là! Nous allons voir.

Le piqueur tendit une cravache à Yvonne, qui entra dans le coupé, et le concierge, avec la majesté d'un suisse d'église ayant ouvert à deux battants la porte cochère, elle disparut bientôt, suivie du piqueur qui, sanglé dans sa ceinture de cuir jaune, sur un uniforme de drap marron, avait enfourché Pierrot et conduisait Carmen par la longe.

Mais M. de Curval était touché au vif. Jamais, de mémoire de cavalier, il n'avait entendu déprécier avec cette impertinence une de ses acquisitions, et par qui? par un balayeur de fumier, un manieur d'étrilles, par son domestique, non pas même le sien, par le domestique de ses chevaux.

— Tiburce vous remettra ce soir ce qu'on vous doit, lui lança-t-il du haut de son ceil-de-bœuf. Ah! je paie six mille francs des juments vicieuses!

Il s'attendait à voir François baisser la tête sous cet anathème. Il fut tout surpris de la lui voir relever, au contraire, comme s'il acceptait le défi. Le garçon d'écurie s'était comme transfiguré. Campé dans ses sabots, mais affrontant d'en bas les regards du marquis, il semblait le provoquer à la discussion.

Dans un geste d'inquiétude, en voyant partir Mlle de Curval, François avait rejeté en arrière sa casquette en faux astrakan et mis à nu des yeux d'un noir et d'un éclat que son maître n'eût jamais soupçonné chez cet ilote.

— Eh bien, monsieur le marquis, répondit-il sans rompre d'une semelle, votre Carmen est un rossignol qu'un maquignon vous a écoulé sans scrupule. Si vous aviez examiné d'un peu près le chanfrein de la bête, vous y auriez découvert des traces de feu indiquant suffisamment qu'elle a été soignée pour la morve.

— Carmen, morveuse! s'écria le marquis indigné.

— En outre, continua imperturbablement François, les membres antérieurs sont beaucoup trop portés en arrière. La jument est sous elle. Elle peut très bien s'affaisser sans dire gare. Elle rase tapis!

— Je l'ai essayée, elle ne rase pas tapis. C'est une calomnie, hurla M. de Curval.

— Avec un homme, peut-être, parce que

sa main la relève; mais, montée par une jeune fille comme mademoiselle, elle est exposée soit à céder de la croupe, soit à se capuchonner par le poitrail.

Et sans attendre la réponse, il ajouta :

— Troisième défaut, le sabot est porté trop loin en avant du boulet; ce qui a pour cause le trop de longueur du paturon. Carmen est bas-jointée. C'est un détestable cheval de selle qui ne ferait pas même un bon cheval de trait.

Le marquis, écrasé par la dialectique du palefrenier, ne savait plus où donner de la tête. Il se tenait debout au milieu de son ceil-de-bœuf, les bras croisés, et commençait à ouvrir sur sa jument un ceil inquiet.

— Tout ce que je dis est-il vrai, monsieur le marquis? insista François, qui osait interroger à son tour.

Pour toute réponse, M. de Curval se moucha. Quand on sent sa jument morveuse, on se mouche.

Puis, après un silence, il jeta négligemment ces mots, qui ressemblaient à une reculade :

— Vous ne partirez que demain; je tiens à vous confondre.

Ensuite, il questionna son garçon d'écurie sur les maisons où il avait pu servir pour se montrer aussi ferré sur la science chevaline.

— Vous avez peut-être été garçon de salle à l'école d'Alfort?

— Non, monsieur le marquis, répondit François, qui replaça sur ses yeux son astrakan, repris son balai et se mit à en donner de petits coups entre les pavés de la cour.

Cependant, le père d'Yvonne était désarçonné devant l'éloquence équestre du dernier de ses valets. Où ce diable d'homme avait-il pris ces expressions si exactes et cette phraséologie presque élégante? Pendant trois mois, il n'avait pas prononcé un mot, et tout à coup, sans préparation, il parlait comme un professeur. Est-ce que l'égalité parmi les hommes serait autre chose qu'un vain mot?

En attendant la solution de ce problème social, le marquis constata que la promenade d'Yvonne avait déjà duré trente minutes de plus qu'à l'ordinaire. Au mois de juillet, on peut aimer à voir lever l'aurore; mais au mois de novembre, on n'aime guère à voir tomber la nuit. Quatre heures et demie sonnèrent, puis cinq heures, puis cinq heures et demie. Le marquis commença à trembler sur ses jarrets. Les prédictions du valet d'écurie vinrent hanter son cerveau. Pourquoi sa fille ne rentrait-elle pas?

H. ROCHEFORT.

(A suivre)

Tribune libre

Union des Travailleurs de la Teinture et Similaires

Citoyens, la Commission d'organisation porte à votre connaissance que, le nombre des adhérents à ce jour est de *cinq cents*. Quelques maisons encore ne sont pas groupées, la Commission leur adresse un appel pressant afin qu'elles hâtent leur groupement ; car sous peu la corporation nommera sa commission d'administration définitive.

Nous rappelons également qu'un fait grave vient de se produire dans une maison de teinture qui voulait changer nos règlements en vigueur ; cette maison a échoué grâce à l'énergie déployée par les travailleurs syndiqués ; mais ces faits peuvent se renouveler, et, pour résister, nous devons tous être groupés sous le drapeau du syndicat ouvrier.

Citoyens, hâtons nous, les instants sont précieux. Tous les soirs, de huit heures à dix heures, une permanence est établie rue Bugaud, 18, au fond de l'allée, siège de la Commission, pour recevoir les adhérents.

La Commission.

Syndicat professionnel des Ouvriers apprêteurs réunis

Le syndicat a l'honneur d'informer tous les adhérents que son siège est situé rue Cuvier, n° 145, au premier.

Il profite de l'occasion pour faire un pressant appel à toute la corporation pour venir se

grouper et grossir ses rangs autour de son étendard, qui porte pour devise : Aide et Solidarité.

Le prix d'admission est de 50 c. ; le livret, 25 c., et la cotisation mensuelle, 25 c.

Nota. — Le bureau est ouvert tous les mardis et samedis de 8 h. à 10 h. du soir, jusqu'au 20 septembre pour recevoir les nouveaux adhérents, passé ce délai le bureau ne sera ouvert que tous les mardis.

Nous invitons instamment tous les adhérents qui n'auraient pas reçu leur livret à venir le réclamer au siège, les jours indiqués plus haut.

Le président : RÉHIER.

Groupe de l'autonomie communale. — Le groupe est convoqué d'urgence pour le mardi 2 septembre, à huit heures du soir, salle Amblard, rue Sébastien Gryphe.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications urgentes ;
- 2° Compte rendu financier ;
- 3° Questions diverses.

Le trésorier : BLACHE.

Les Rérameurs

SOCIÉTÉ VOCALE ET INSTRUMENTALE

Les sociétaires sont informés qu'un punch d'honneur sera offert aux membres honoraires, le 8 septembre 1884, dans les salons de M. Ponpon, directeur de la société.

Les adhésions seront reçues jusqu'au samedi 6, dernier délai, chez MM. Chapelle grande rue de la Guillotière, 9, Fichet, rue Moncey, 54,

Chavassieux rue Ste-Jeanne, 16, et Clavel, rue Ste-Jeanne, 23.

La commission
CHAIX, CLAVEL.

LE DERNIER MOT

SUR LA MÉMOIRE

L'Art de ne jamais oublier

Enseigné à fond par correspondance. Nouveau système fondé sur la physiologie, se dispense entièrement des points de repère, mots de rappel, clefs, localités et associations de la Mnémotechnie. Un livre quelconque appris par une seule lecture. Prospectus franco. A. LOISETTE 37, New-Oxford Street, Londres.

LOTÉRIE TUNISIENNE

AVIS IMPORTANT

Le Comité de la Loterie Tunisienne, d'accord avec le Gouvernement du Bey, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'un deuxième tirage supplémentaire de Cent mille francs aura lieu le 15 Octobre prochain, et que le tirage définitif de Un million de francs, sera fixé immédiatement après ce tirage supplémentaire d'une FAÇON IRRÉVOCABLE ET A TRÈS COURTE ÉCHÉANCE.

ment après ce tirage supplémentaire d'une FAÇON IRRÉVOCABLE ET A TRÈS COURTE ÉCHÉANCE.

Nota. — Les billets qui participeront à ce 2^{me} tirage supplémentaire, concourront également au tirage définitif.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62
Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

N° 2

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

1^{er} Septembre 1884

IMPRIMERIE MODERNE

70. Cours de la Liberté, 70

— LYON —

IMPRESSIONS COMMERCIALES et Administratives

Têtes de Lettres — Circulaires — Prix-Courants — Fiches
Lettres de Décès — Lettres de faire part
Titres de Sociétés — Actions — Obligations — Chèques
Bandes imprimées, etc., etc.

LABEURS

Thèses de Médecine
et de Droit

LIVRETS DE SOCIÉTÉ
TABLEAUX

Registres à Souche
Etc., etc.

JOURNAUX

Affiches, Prospectus
Factures

CARTES D'ADRESSE
& DE VISITE

Catalogues, Mandats
Etc., etc.

Spécialité d'Affiches et Bulletins pour Elections

Pour participer aux bénéfices annuels et anticipés de

CENT FRANCS

que l'AVENIR DE LYON donne chaque jour à un lecteur

On doit signer et détacher la présente feuille et la remettre à n'importe quel marchand de journaux, qui délivrera en échange, un bon de participation.

PROMESSE d'Achat quotidien d'un Exemplaire

Monsieur le Secrétaire Général du Groupement des Acheteurs-Abonnés quotidiens du journal l'AVENIR de LYON,

Veuillez me considérer comme un acheteur quotidien du journal l'AVENIR de LYON, et me faire participer aux bénéfices annuels et anticipés.

le

18

(J'APPROUVE)

NOM

ADRESSE